

peroxydes, des permanganates ou d'autres corps agissant d'une façon analogue.

* **

A la requête de M. Robert D. McGibbon, un ordre de liquidation a été accordé par la Cour Supérieure contre The Montreal Cold Storage and Freezing Company. Une assemblée des créanciers est convoquée pour le 12 septembre.

* **

Nos papeteries vont avoir à lutter contre une concurrence anglaise qui pourrait devenir dangereuse, grâce à un nouveau procédé de fabrication, très simple et peu coûteux, qui tend à prendre un grand développement en Angleterre.

Il s'agit du papier obtenu avec des herbes par le procédé ordinaire qui n'a pas besoin d'être décrit (lavage à l'eau, traitement par une lessive de soude chaude, nouveau lavage et mise en pâte dans les cuves).

Toutes les variétés d'herbes les plus communes peuvent être employées dans la fabrication de ce nouveau papier. Il convient seulement, quand on destine les herbes à cet emploi, de les récolter avant qu'elles commencent à fleurir.

La fibre du papier ainsi obtenue est longue, sa ténacité et sa souplesse sont remarquables.

Ces qualités permettent de se servir de cette pulpe pour fabriquer du papier toile, du papier à dessiner, à écrire, à calquer, parce qu'elle fournit une surface fine et lisse d'une grande apparence.

On est parvenu à calculer que 2 livres de gazon sec produisent un quart de leur poids de papier. En d'autres termes on arrive à démontrer que 2½ arpents de terrain planté en gazon peuvent fournir en moyenne 5,000 livres de papier.

* **

M. John H. Croil a obtenu un ordre de liquidation de The Croil & McCullough Dairy Company Ltd.

Les créanciers se réuniront le 10 septembre prochain.

* **

La soude est consommée surtout dans les verreries, les savonneries, les fabriques d'outre-mer, d'eau de javelle, de silicates de soude, dans les sucreries, teintureries, filatures, etc. En France, la production totale est de 150,000 à 160,000 tonnes, dont 140,000 à 150,000 tonnes sont fabriqués par le procédé à l'ammoniaque, et 10,000 tonnes environ par le procédé Leblanc. Nous ne parlons pas de 2,500 à 3,000 ton. obtenues par les procédés électrolytiques exploités, l'un par la Société de Lamothe (procédé de Griesheim), l'autre de la Cie Volta Lyonnaise (procédé Outhemir-Calandre).

* **

Nous avons appris avec plaisir que la "Compagnie de Papier Rolland," une des industries les plus florissantes au Canada, vient d'obtenir le "Grand Prix" à l'Exposition universelle de Paris.

Le Jury, composé des experts les plus compétents, présidé par M. Laroche-Joubert, grand fabricant de papier, après examens minutieux, et diverses expérimentations techniques de toutes les exhibitions de papier, a reconnu que la qualité supérieure de ses fabrications méritait à la Compagnie Rolland cet honneur, qui la place désormais au premier rang des industries de ce genre dans le monde entier.

Au point de vue des progrès de l'industrie nationale, nous sommes heureux de féliciter la maison Rolland de ce grand succès, dont, comme le faisait remarquer très justement le *Journal*, l'honneur rejaillit sur notre nationalité et sur le pays tout entier.